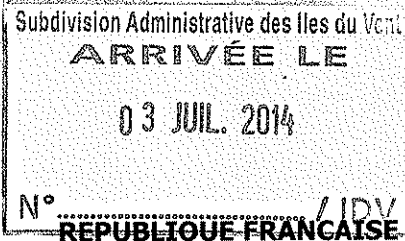


Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 52/2014 DU 24 JUIN 2014

Approuvant la délibération
n°66/2014 du 20/06/2014
approuvant le rapport
d'activité de la Directrice de
l'Office de gestion de la
Crèche de Pirae – Tama Here
pour l'exercice 2013

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre du mois de juin à seize heures,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur le Maire, Edouard FRITCH**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Mesdames Eliane LECHENE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :
18 juin 2014

Date d'affichage :
18 juin 2014

Résultats des votes

Pour	33
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

25 mai 2014

Affichage de la présente
délibération le :

- 4 JUL 2014

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard	X		
2	MACE Miriama	X		
3	TEMARII Abel	X		
4	MAO Marie-Madeleine	X		
5	ATEM Félix	X		
6	HUNTER Lorraine	X		
7	TAURAA Heimana	X		
8	LECHENE Eliane	X		
9	PAQUIER Jean Claude	X		
10	LICHTLE Yvette	X		
11	TIXIER Yvannah	X		
12	CHICOU Jean	X		
13	RAFFIN Yvonnick	X		
14	RAUFEA Doris	X		
15	MAKE Léon		X	Heimana TAURAA
16	SVARC Maire	X		
17	TAURAATUA Christophe	X		
18	MOO SUNG Samuel	X		
19	TERE Maono	X		
20	TEAO Christophe	X		
21	URAHUTIA Riveta		X	Taiana TEPU
22	PARAUE Milton	X		
23	TEPU Taiana	X		
24	FOLIAKI Turere	X		
25	TEHOIRI Rosana	X		
26	MOU KAM TSE Kapo		X	Turere FOLIAKI
27	WONG Keehi	X		
28	TETOOFARaiarii		X	Christophe TEAO
29	PARO Irvine	X		
30	VERNAUDON Béatrice	X		
31	BAMBRIDGE Maiana	X		
32	TETUAETARA Théodore		X	Irvine PARO
33	HAREHOE Thilda	X		
28		28	5	5

DELIBERATION N°52/2014 DU 24 juin 2014

Portant approbation de la délibération n°66/2014 du 20 juin 2014 approuvant le rapport d'activité de la Directrice de l'Office de gestion de la Crèche de Pirae – *Tama Here* pour l'exercice 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la délibération n°102/2005 du 15 décembre 2005 relative à la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- VU la délibération n° 103/2005 du 15 décembre 2005 portant désignation des membres du conseil d'administration de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- VU la délibération n° 104/2005 du 15 décembre 2005 portant nomination du directeur de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- VU la délibération n°55/2013 du 26 avril 2013 approuvant le rapport d'activité de la Directrice de l'Office de gestion de la Crèche de Pirae – *Tama Here* pour l'exercice 2012 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, maire.

Après en avoir délibéré en sa séance du 24.06.2014

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	33
POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOpte :

Article 1^{er} : Est approuvée la délibération n°66/2014 du 20 juin 2014 approuvant le rapport d'activité de la directrice de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here pour l'exercice 2013.

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

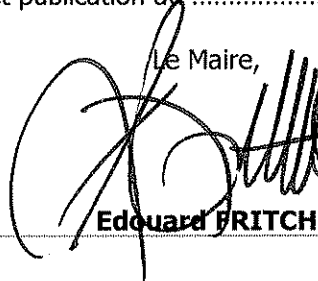
Le Maire

Edouard FRITCH


Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

- 3 JUIL. 2014
Le.....

et publication du - 4 JUIL. 2014

Le Maire,

Edouard FRITCH
